

Passy, le 21 mars 2017

Budgets et qualité de l'air, pour les élus de la CCPMB

Conseil communautaire du 22 mars

Ce ne sont pas moins de 6 budgets que les élus du conseil communautaire voteront, à l'occasion d'un conseil communautaire chargé. L'environnement et la qualité de l'air seront une nouvelle fois à l'ordre du jour.

C'est l'occasion de rappeler les moyens que la communauté de communes mobilise pour le respect de l'environnement et la lutte contre la pollution. Uniquement dans le champ de ses compétences et de ses prérogatives, ce sont au total 14 millions d'euros mobilisés par la CCPMB : pour la rénovation énergétique des bâtiments publics ou des logements, l'information et la sensibilisation à l'environnement, la connaissance scientifique des émissions de polluants ou des effets du réchauffement climatique, la prévention, la collecte et le traitement des déchets, les transports, l'aide aux entreprises. Un document de synthèse de ces actions (ci-joint) sera remis aux conseillers communautaires et diffusé à la population.

« Toutes nos actions et toutes nos décisions sont publiques et accessibles à celui qui veut bien s'y intéresser, mais nous savons que la communauté de communes a encore un effort de communication à faire », reconnaît le Président, Georges MORAND.

La CCPMB s'est engagée le 28 septembre 2016 dans le premier Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET), tout juste 3 mois après le décret qui en définit le contenu. Ce plan permettra de mettre en place de nouvelles mesures à long terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique, à s'adapter au changement climatique et à développer les énergies renouvelables.

« Le PCAET, c'est notre feuille de route pour lutter contre la pollution de l'air, pour notre politique énergétique et pour nous adapter au changement climatique », précise Etienne JACQUET, Vice-président en charge de l'environnement.

Sans attendre la réalisation de ce plan qui nécessite un long travail, le conseil du 22 mars, permettra de montrer la volonté des élus de la CCPMB d'accentuer leurs efforts pour l'environnement et pour éliminer rapidement les pics de pollution. Différentes commissions d'élus ont travaillé sur des propositions concrètes qui seront annoncées à cette occasion.

- **Fonds Air Entreprise, objectif 2M€ pour les entreprises** : l'objectif est d'aider les 120 entreprises les plus émettrices de particules fines du territoire à réduire leurs émissions polluantes. Pour cela, la CCPMB sollicitera l'ADEME et tous les autres financeurs.

- **Gratuité en déchèterie pour les entreprises engagées pour la qualité de l'air** : l'obligation de facturation des professionnels en déchèterie fera l'objet d'un aménagement pour les professionnels du bois, afin de les inciter à utiliser une filière respectueuse de l'environnement pour éliminer leurs déchets d'activité, plutôt que de les brûler dans leurs propres chaudières.
- **Ambassadeurs de la qualité de l'air** : chaque habitant de notre communauté de communes doit pouvoir s'engager pour la qualité de l'air. Les ambassadeurs seront des jeunes volontaires, dans le cadre du service civique, formés à ces questions pour intervenir auprès des ménages, expliquer les aides de la CCPMB et les bonnes pratiques, en matière de chauffage, de rénovation, de déplacement. Ce projet pourrait commencer dès cette année, avec 4 ambassadeurs.
- **Contrat avec la Région, 1,5 M€ dédiés à l'environnement** : pour ce contrat, la CCPMB a choisi de mettre l'accent exclusivement sur l'environnement, pour l'optimisation de la collecte des déchets et l'amélioration du tri notamment en déchèterie et également pour financer des projets de mobilité douce, avec l'augmentation du nombre de bornes de recharges électriques et des aménagements cyclables.

Ces dernières semaines, dans le cadre de l'élaboration de ces projets, les élus de la CCPMB ont organisé de nombreuses rencontres avec des experts, des associations, des représentants d'entreprises ou des groupes de travail des communes. D'autre part, Georges MORAND, Président de la CCPMB confirme qu'il sera personnellement présent aux Etats Généraux de l'air organisés par l'ARSMB tout en précisant qu'il tient à ce que la CCPMB continue son travail pour le budget de la communauté de communes, notamment pour mettre en place toutes les actions prévues pour l'environnement et la qualité de l'air.

« Nous sommes à l'écoute de toutes les bonnes idées. Actuellement, nous construisons tout un programme ambitieux, en mobilisant le maximum de moyens de nos partenaires. Notre objectif est de réduire les pics de pollution pour rendre la vallée propre et exemplaire et donner un bel avenir à nos enfants », conclut Etienne Jacquet, Vice-Président en charge de l'environnement

Contacts